

## Appendice II

### Lieux de déploiement de la Mission civile internationale au 25 mai 1993:

Siège: Pétion-Ville

#### Bureaux départementaux (dans l'ordre de leur création)

- Port-au-Prince (dép. de l'Ouest)
- Jérémie (dép. de la Grande-Anse)
- Les Cayes (dép. du Sud)
- Jacmel (dép. du Sud-Est)
- Hinche (dép. du Centre)
- Cap Haïtien (dép. du Nord)
- Fort-Liberté (dép. du Nord-Est)
- Gonaïves (dép. de l'Artibonite)
- Port-de-Paix (dép. du Nord-Ouest)

#### Bureaux délégués d'arrondissement:

- Môle Saint Nicolas (dép. du Nord-Ouest)
- Trou du Nord (dép. du Nord-Est)

#### Bureaux délégués d'arrondissement en projet:

- Saint-Marc (dép. de l'Artibonite)
- Mirebalais (dép. du Centre)
- Carrefour (Port-au-Prince, dép. de l'Ouest)
- Cité Soleil (Port-au-Prince, dép. de l'Ouest)
- Petit-Goâve (dép. de l'Ouest)
- Jean-Rabel (dép. du Nord-Ouest)